



REGLEMENT SCENE OUVERTE

Tout(e) danseur(se) ou compagnie de **niveau avancé, semi-professionnel ou professionnel** peut déposer une demande pour participer à la scène ouverte LES NOUVELLES ETOILES du vendredi 10 mars 2023 à 21h à La Motte en Provence.

LES NOUVELLES ETOILES

10 MARS 2023 - La Motte en Provence (83920)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Complétez le questionnaire - Lisez et signez le règlement

1. Envoyez ce formulaire rempli via Internet avec votre inscription aux stages du festival et votre vidéo (lien internet, wetransfer, etc...) à **festivalshimmy@gmail.com**
2. AELA vous enverra une confirmation au plus tard le 20 février 2023 .
3. **Clôture des inscriptions à la scène ouverte le 19 février 2023 sous réserve de places disponibles.**

NOM d'artiste ou de la troupe :

Ville/région/pays :

Noms du/des danseurs :

.....

.....

.....

Email du responsable :

Tél. Portable :

Style de danse proposé :

1. La participation est gratuite.
2. **Chaque danseur (soliste ou groupe) doit être inscrit à au moins 2 stages du festiv'Al shimmy 2023.**
3. Nombre maximum de prestations (solo ou groupes) : 15.
4. Chaque danseur / groupe doit être sélectionné(e) par les organisateurs du festival. Pour déposer votre candidature envoyez une **photo HD** + une vidéo récente (lien Youtube par exemple) à **festivalshimmy@gmail.com**
5. La scène est ouverte à tout style de danse (danse orientale, folklore, tribal-fusion, ATS, fusion, danse indienne, bollywood, hip-hop, etc... Les musiciens live sont les bienvenus!)
6. Taille de la scène : 8m x 5 m, Fond de scène dans les tons rouges ou rideau rouge.
7. Chaque danseur/groupe sélectionné pourra présenter une danse d'une durée de 4 min.30 maximum. Possibilité de présenter une danse en solo + une danse de groupe
8. Date limite de dépôt des dossiers : 19 février 2023 sous réserve de places disponibles.
9. Chaque danseur / groupe fournira sa musique en **fichier mp3** par email à **festivalshimmy@gmail.com avant le 1er mars 2023** (aucune musique ne sera acceptée passé cette date)
10. Chaque danseur / groupe sera présenté avant son passage sur scène : un texte de 1 ou 2 lignes pour présenter la danse et son/ses interprète(s) devra être envoyé avec la musique (voir 7. pour l'adresse).
11. Le spectacle et les artistes seront promus via Internet (facebook, twitter, newsletter, forum, etc)
12. Les danseurs pourront apporter leurs flyers et cartes de visite pour se promouvoir. Une table sera réservée à cet effet.
13. Les danseurs ne seront pas rémunérés, ils cèdent leur droit à l'image à l'AELA et l'autorisent à en faire bon usage pour promouvoir la danse et le festiv'Al shimmy.

Association Expressions et Langages d'Ailleurs

+33.610.47.44.43 - festivalshimmy@gmail.com - www.festiv-alshimmy.com

Signature précédée de la mention 'lu et approuvé'